

CONCOURS DE PROMOTION PAR ACCESSION À UN CADRE SUPÉRIEUR

CANDIDATURE INTERNE : INSPECTEUR PRINCIPAL DE POLICE (CADRE MOYEN) Session 2022-2023

Le Service Recrutement et Sélection (DPRS) organise un concours pour la promotion par accession à un cadre supérieur, à savoir du cadre de base vers le cadre moyen.

1. QUEL EST LE NOMBRE DE PLACES VACANTES ?

Cette année, les emplois sont proposés dans les trois régimes linguistiques (néerlandophones, francophones et germanophones). Il faut toutefois noter que la formation ne sera dispensée qu'en français et en néerlandais.

Le nombre de places déterminées par Monsieur le Ministre de l'Intérieur :

- 232 places néerlandophones
- 166 places francophones
- 2 places germanophones

Tous ces emplois sont bien entendu ouverts tant aux femmes qu'aux hommes.

Les candidats intéressés peuvent s'inscrire jusqu'au **10 avril 2022**.

2. QUAND AURA LIEU LA SÉANCE D'INFORMATION RELATIVE À CE CONCOURS ?

Préalablement aux épreuves de sélection, une séance d'information virtuelle à destination des candidats intéressés aura lieu via teams :

DATES	INSCRIPTION
29 mars 2022 à 10h00	Cliquez ici pour participer à la réunion
31 mars 2022 à 14h00	Cliquez ici pour participer à la réunion

3. QUI PEUT PARTICIPER AUX EXAMENS DE SÉLECTION ?

Pour pouvoir participer aux épreuves de sélection, les conditions suivantes doivent être remplies lors de la clôture des inscriptions:

- être membre du cadre de base avec au moins 6 ans d'ancienneté dans le cadre de base à la date du **10 avril 2022**;
- ne pas avoir de dernière évaluation avec la mention finale « insuffisante » et ne pas avoir encouru de sanction disciplinaire lourde non effacée;
- le cas échéant, avoir acquis six années d'ancienneté de cadre après l'échec à la formation de base pour le cadre visé ou après une démission ou une réaffectation pour inaptitude professionnelle pour le cadre visé.

Remarques:



Un job à la police, ça donne un sens à votre vie professionnelle



CONCOURS DE PROMOTION PAR ACCESSION À UN CADRE SUPÉRIEUR

CANDIDATURE INTERNE : INSPECTEUR PRINCIPAL DE POLICE (CADRE MOYEN) Session 2022-2023

- Les candidats non retenus lors d'un concours antérieur peuvent à nouveau introduire une candidature ;
- L'Art. 46.b) 6° de la loi du 21 décembre 2013 portant des dispositions diverses Intérieur prévoit qu'à partir de cette date, un candidat ne pourra plus s'inscrire au concours de promotion s'il a déjà échoué trois fois à la procédure de sélection pour la promotion par accession à un cadre supérieur. Cependant, les échecs antérieurs au 14 septembre 2021 dans l'ancienne procédure de sélection ne sont pas pris en compte.

4. PLANNING DES EPREUVES DE SELECTION

La sélection dans le cadre d'une procédure de promotion par accession à un cadre supérieur est organisée sous la forme d'un concours.

Les épreuves de sélection se dérouleront **de mai 2022 à septembre 2022**.

Les candidats, lauréats des épreuves de sélection, classés en ordre utile commenceront, en principe, en **octobre 2022** leur formation de base d'une durée de 8 à 9 mois.

L'épreuve professionnelle est planifiée, en principe le **03 mai 2022**. Une liste des **matières à connaître** figure en annexe.

5. COMMENT PUIS-JE POSER MA CANDIDATURE ?

Les candidats intéressés peuvent obtenir le formulaire d'inscription :

- au numéro gratuit du JOB-INFO: 0800/99.505
- par e-mail: recrutement@police.belgium.eu
- en le téléchargeant sur le site du Service Recrutement et Sélection: www.jobpol.be;
- par écrit, auprès du Service Recrutement et Sélection, JOB-INFO, Avenue de la Couronne 145A à 1050 BRUXELLES;
- en venant le retirer au JOB-INFO même (Complexe GÉRUZET, Bâtiment O, rez-de-chaussée, Avenue de la Force Aérienne n°10 à 1040 ETTERBEEK).

6. QUE DOIT CONTENIR UN DOSSIER DE CANDIDATURE ?

Le dossier d'inscription complet comprend les pièces suivantes :

- le formulaire d'inscription dûment rempli tant par le candidat que par son employeur qui doit attester:
 - de l'échelle de traitement dont bénéficie le candidat;
 - que le candidat possède une ancienneté dans le cadre de base de six années au minimum ;
 - que le candidat a acquis six années d'ancienneté de cadre après l'échec à la formation de base pour le cadre visé ou après une démission ou une réaffectation pour inaptitude professionnelle pour le cadre visé;

CONCOURS DE PROMOTION PAR ACCESSION À UN CADRE SUPÉRIEUR

CANDIDATURE INTERNE : INSPECTEUR PRINCIPAL DE POLICE (CADRE MOYEN) Session 2022-2023

- que le candidat n'a pas encouru de sanction disciplinaire lourde non encore effacée;
- que le candidat n'a pas d'évaluation avec la mention finale « insuffisant »;
- les documents éventuels permettant soit une dispense d'épreuve de sélection soit de formation (partielle ou totale).

La date ultime de rentrée des dossiers d'inscription **complets** est fixée au **10 avril 2022**.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu via GPI.Recsel.PromSoc@police.belgium.eu.

Pour tout renseignement d'un autre ordre (statut, formation,...), il est possible de s'adresser au Call Center CGC : 0800/99.272 (numéro gratuit).
